

Il est obligatoire d'installer des protections murales en périphérie du dojo, si la distance entre le bord du tapis et le mur ou un obstacle, est inférieure à 1 m - Hauteur minimum : 1 m 50 hors sol.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Unité de vente : L'unité

▶ 2000 X 1000 X 22 MM CLASSEMENT AU FEU M1*

REF : 78801

- Revêtement Vinyl classement M1 (polyester enduit de PVC 800 gr/m²)
- Mousse de polyéthylène 30 kg/m³
- Finition : Vinyl rebordé au dos sur toutes les faces.
Tolérance dimensions : ± 1%
- Coloris : Havane, Gris/ Bleu ou Violine

▶ 2000 X 1000 X 22 MM CLASSEMENT AU FEU M2*

REF : 78808

- Revêtement Vinyl classement M2 (polyester enduit de PVC 750 gr/m²)
- Mousse de polyéthylène 30 kg/m³
- Finition : Vinyl rebordé au dos sur toutes les faces.
Tolérance dimensions : ± 1%
- Coloris : gris souris, gris pierre, bleu, havane, vert, rouge ou jaune

▶ 2000 X 1000 X 22 MM CLASSEMENT AU FEU M2* INTÉGRAL

REF : 78809

- Revêtement Vinyl classement M1
- Mousse classement M1 (polyester enduit de PVC 800 gr/m²)
- Mousse de polyéthylène 30 kg/m³
- Finition : Vinyl rebordé au dos sur toutes les faces.
Tolérance dimensions : ± 1%
- Coloris : Havane, Gris/Bleu, Violine, gris pierre

▶ SUR MESURE X 22 MM CLASSEMENT AU FEU M1 OU M2*

REF : 78800

- Sur mesure : toutes dimensions et découpes possibles
- Les côtes données doivent toujours correspondre aux côtes des poteaux (jamais à celles de la protection).

LES PROTECTIONS SUR MESURE NE SONT NI REPRISES, NI ECHANGÉES.



*Le classement au feu M1 ou M2 :
M1 : non inflammable
M2 : difficilement inflammable

17 RUE DU CHÊNOT - 56380 BEIGNON - FRANCE

TÉL. +33 (0)2 97 75 89 89 - FAX : +33 (0)2 97 75 70 74 - E-MAIL : contact@sport-nature.com



➔ Fiches techniques sur
www.sport-nature.com

OPTION DE FINITION :

- possibilité de fabrication avec velcro cousu au dos pour les rendre amovibles Velcro cousu sur le périmètre ou sur 3 cotés.
- possibilité de fabrication avec pattes cousues sur 1 ou 2 largeurs pour permettre de passer un fer plat à l'intérieur ou des aimants
- possibilité de fabrication avec 1 patte sertie d'œillelets cousue sur la largeur Et devant être posée sur des crochets.

POSE :

- Les panneaux étant entièrement rebordés, il n'y a pas besoin de profil de finition, ni besoin de finition haute, ni besoin de plinthe, **en bref aucun accessoire de pose.**
- Les panneaux se posent par double encollage.
- Le support doit être sec, sans poussières et plan.
- Pour la pose de panneaux entiers, il n'est pas nécessaire d'enduire le panneau complet avec la colle. Il suffit de mettre 5 cm de colle en périphérie et de croiser au milieu. Laisser sécher avant d'appliquer.
- Pour la pose de piliers ou de petites surfaces, il est préférable d'encoller la totalité.
- Laisser sécher avant d'appliquer.
- Afin d'avoir un fini parfait et la mousse ayant ses tolérances, il est préférable de s'aligner par le haut.

ENTRETIEN DU TISSU ENDUIT :

- Entretien courant : Laver avec une éponge, à l'eau tiède additionnée de savon.
- Tâches rebelles : Frotter avec une éponge ou une brosse souple avec une solution d'eau et d'alcool (<30% d'alcool), puis rincer à l'eau claire.
- Il faut éviter le lavage et le rinçage à grande eau.

IL FAUT PROSCRIRE IMPÉRATIVEMENT :

-Alcool pur – Acétone – Perchloréthylène et trichloréthylène – Tous solvants et détergents – Produits d'entretien abrasifs – Toutes sortes de cires.

► COLLE POUR PROTECTION MURALE

REF : 78850

- Colle spécifique pour collage des protections murales : 1 litre = 1 panneau. Conditionnement pot de 5 litres

17 RUE DU CHÉNOT - « FORÊT DE BROCÉLIANDE » - 56380 BEIGNON - FRANCE

TÉL. +33 (0)2 97 75 89 89 - FAX : +33 (0)2 97 75 70 74 - E-MAIL : contact@sport-nature.com



www.sport-nature.com

